

# La question des Roms dans l'Union européenne

## Note d'information

### La Charte des droits fondamentaux de l'UE

Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, la [Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne](#) devient juridiquement contraignante, offrant ainsi un cadre pour les droits civils, politiques, économiques et sociaux de tous les citoyens de l'Union européenne et des personnes y résidant, les personnes d'origine rom comprises. Les États membres doivent respecter, protéger, promouvoir et satisfaire tous ces droits fondamentaux lors de la transposition dans le droit national.

### La situation sociale des Roms

Les recherches démontrent que les Roms font face aux plus hauts taux de discrimination à travers l'UE, en particulier dans les domaines clés de la vie sociale tels que l'emploi, le logement, l'éducation et les soins de santé. De plus, les Roms sont souvent les victimes de violences et de crimes racistes.

La discrimination dans les domaines clés de la vie sociale crée un cercle vicieux en termes d'exclusion sociale et de marginalisation. Par exemple, la discrimination liée à l'emploi mène à la pauvreté et au chômage chronique. Dans le même ordre d'idée, la discrimination dans le domaine de l'éducation réduit les chances d'obtenir des qualifications et ceci se répercute sur les opportunités d'emplois.

### Les Roms se déplaçant ou s'établissant dans un autre État membre de l'UE

La discrimination et le racisme dans certains États membres poussent un petit nombre de citoyens d'origine rom à chercher une meilleure qualité de vie dans un autre pays de l'UE. Dans ces pays, le marché du travail ne présente que peu d'opportunités pour la plupart des Roms offrant une main d'œuvre non qualifiée. Cela peut les mener à se tourner vers l'économie informelle afin de survivre, incluant la mendicité ou la petite délinquance.

Étant entendu que ces crimes doivent être traités au cas par cas et selon les lois en vigueur, cette situation soulève des questions sur l'efficacité des politiques antidiscriminatoires et d'inclusion sociale, et également sur la meilleure manière de respecter, protéger, promouvoir et satisfaire les droits fondamentaux des personnes d'origine rom.

### L'inclusion des Roms

La recherche indique clairement le besoin de développer et/ou d'améliorer les mesures et les

politiques d'inclusion sociale ainsi que d'obtenir la collaboration des États membres sur ces questions. Par exemple, les personnes d'origine rom devraient être assistées pour sortir de l'économie informelle et améliorer leur employabilité dans le secteur formel, y compris l'auto-entreprise. Les enfants roms devraient avoir un accès plein et égal à l'éducation, quelle que soit leur situation juridique. La question des mauvaises conditions de logement et/ou de logements séparés doit également être abordée.

### Sensibilisation aux droits

Des éléments de preuves montrent que les groupes de minorités ethniques dans l'UE, en particulier les Roms, ne connaissent ni leurs droits ni les possibilités de demander réparation quand ces droits n'ont pas été respectés. Par exemple, dans une enquête de la FRA, à la question sur l'existence de lois interdisant la discrimination contre les personnes issues de minorités ethniques lors de la location ou de l'achat d'un logement, 73% des Roms interrogés ont répondu qu'il n'en existait pas ou qu'ils n'étaient pas certains.

Les recherches de la FRA ont également découvert que la majorité des Roms ne signalent pas aux autorités les faits de discrimination (79%), les agressions ou les menaces (69%) ou le harcèlement (84%), soit parce qu'ils n'ont pas confiance dans les autorités, soit parce qu'ils ignorent qui contacter ou comment procéder au signalement.

La recherche a également montré que même si les Roms connaissent leur droit, selon la législation européenne, de se déplacer et de s'établir dans les autres États membres, ils étaient moins au courant de l'éventail des conditions spécifiques et complexes du droit de séjour dans les autres États membres.

L'information sur les droits, les moyens de recours et les organisations de soutien doit être développée et promue par les autorités nationales et locales, et ce dans les langues nationales des autres États membres si nécessaire, ainsi que dans certaines langues minoritaires telles que le romani.

Des organismes spécialisés tels que les organismes de promotion de l'égalité doivent recevoir un mandat clair et des ressources suffisantes afin de pouvoir s'acquitter de leurs importantes tâches de manière efficace, comme prévu par la directive sur l'égalité raciale de l'UE.

### Coordonner tous les niveaux de gouvernement

Des politiques d'inclusion sociale et des mesures concrètes d'aide aux Roms sont appliquées au niveau local, par exemple pour l'amélioration des conditions de logements, pour l'accès aux soins de santé ou encore à une éducation

intégrée pour les enfants rom. La mise en œuvre au niveau local est cependant souvent inadéquate et/ou imparfaite.

Les multiples problèmes que rencontrent les autorités locales doivent être reconnus et résolus par l'État qui doit dans le même temps évaluer et sanctionner toutes pratiques de discrimination directe ou indirecte commises au niveau local.

Il est nécessaire de concevoir, développer, appliquer et évaluer des politiques d'inclusion des Roms ainsi que des mesures concrètes, et cela, en étroite collaboration avec les autorités locales et tous les groupes de la population concernés, Roms et non-Roms. Les États membres doivent montrer l'exemple en termes de mesures antidiscriminatoires et d'inclusion sociale en établissant un calendrier précis, des repères, des indicateurs ainsi qu'une évaluation indépendante de l'impact de ces mesures, tout en incluant les acteurs clés.

### Participation active

L'expérience montre que les politiques pour les Roms ne deviennent efficaces que lorsqu'ils sont eux-mêmes impliqués et participent activement dans le développement et l'application de ces politiques, particulièrement au niveau local. Les politiques et les mesures doivent être conçues, appliquées et évaluées non seulement *pour* les Roms, mais aussi *avec* les Roms. Ceux-ci doivent être impliqués dans toutes les étapes du processus. Les Roms doivent également, de leur côté, travailler afin de faire tomber les barrières de l'inclusion sociale.

Comme il existe souvent une forte opposition chez les résidents locaux non-Rom et que cela rend les mesures inefficaces, il est essentiel de développer des processus consultatifs engageant directement la population Rom et non-Rom, ainsi que les membres de la société civile et ce, afin d'améliorer l'acceptation des politiques.

### L'utilisation des instruments de l'UE

Tous les instruments législatifs et financiers de l'Union européenne doivent être mis au service du développement et l'application des politiques ayant comme objectif l'inclusion de la population rom.

Comme le souligne la Commission européenne, des fonds sont disponibles pour le soutien des politiques et des programmes prometteurs. Toutefois, certains obstacles empêchent les États membres de les utiliser pour des actions ciblant l'inclusion sociale des Roms à cause de lacunes dans la programmation et la planification ou encore, une trop lourde charge administrative. Cela montre le besoin d'effort concerté et d'une meilleure coordination des différents niveaux de gouvernement, du national au local.

### Partager les bonnes pratiques

Il est essentiel que les institutions de l'UE, les États membres ainsi que les autorités locales tirent les leçons de leurs expériences respectives concernant le développement d'initiatives visant l'inclusion de Roms, et qu'ils échangent leurs expériences.

#### Initiative positive – Intégration de la lutte contre la ségrégation dans le développement de la planification urbaine (Hongrie)

Dans le nouveau plan de développement national (NHDP) du gouvernement hongrois, l'égalité des opportunités apparaît comme une priorité. L'Agence nationale de développement, en collaboration avec d'autres ministères, a produit un guide de bonnes pratiques pour les soumissionnaires de fonds NHDP. Jusqu'à présent, des mesures ont été établies dans le domaine de l'éducation et du logement. Afin d'être éligible aux fonds pour le développement urbain, les villes en Hongrie doivent développer une stratégie de développement intégré faisant la liste des zones d'exclusion de plus de 50 habitants, en y incorporant un Plan de lutte contre la ségrégation.

#### Initiative positive – Support pour l'accession à la propriété des Roms (Espagne)

Le Programme de logement pour l'intégration sociale (HPSI), géré par le gouvernement régional de la Communauté autonome de Navarre en Espagne, aide les familles vivant dans des logements insalubres ou des bidonvilles à accéder à la propriété. Cette initiative est réalisée en coopération avec des ONG qui aident les bénéficiaires à s'adapter à leur nouvel environnement social. Ce programme est financé par le Département du logement de Navarre qui, en fonction du revenu familial, finance jusqu'à 45% de la nouvelle propriété, le reste étant financé par une hypothèque remboursée par les bénéficiaires. Jusqu'à présent, 800 familles, parmi celles-ci 320 familles d'origine rom (soit 40% des bénéficiaires), ont participé à ce programme.

L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a pour mandat de fournir des conseils fondés sur des éléments de preuves aux décideurs de l'UE. Avec son rapport sur les Roms et les gens du voyage, l'Agence fournit aux décideurs et aux institutions des preuves issues de la recherche, des analyses ainsi qu'un recueil de bonnes pratiques fournissant une base à l'amélioration des politiques.

Tous les rapports de la FRA ainsi que l'information nécessaire à la mise en contexte de la situation des Roms dans l'Union européenne sont disponibles sur le site de la FRA :

[http://www.fra.europa.eu/fraWebsite/roma/roma\\_en.htm](http://www.fra.europa.eu/fraWebsite/roma/roma_en.htm)